



**PAU** BÉARN  
PYRÉNÉES  
Communauté d'Agglomération

# BULLETIN MUNICIPAL



## ÉDITION 2026



# MEILLEURS VOEUX

# SOMMAIRE

## Le mot du Maire

### Page 3 - Budget

- Fonctionnement
- Subventions

### Page 4 – Budget

- Investissement
- Fiscalité

### Page 5

- Travaux
- Vœux de la Municipalité

### Pages 6, 7 & 8 – L'entraide

- Repas des aînés
- Octobre Rose
- Téléthon
- Banque Alimentaire
- Croix-Rouge

### Page 9 – Citoyenneté, Civisme

### Page 10 & 11 – Agglomération

- Habitat
- Urbanisme

### Page 11 - Retrouvailles

### Page 12 – Art et Culture

### Pages 13, 14 & 15 :

- Vie associative

### Page 16 :

- Etat-civil 2025

Chères Oussoises, Chers Oussois,

En mars 2026 s'achèvera ce mandat municipal. La proximité des élections municipales du 15 et 22 mars 2026 nous oblige, par la loi, à ne pas faire de bilan d'exercice ni de projection d'avenir. Seul le temps présent peut être relaté. En conséquence, je vais tout simplement remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour le travail accompli au sein d'une équipe soudée durant cette mandature. Mes remerciements appuyés s'adressent également aux agents des services municipaux pour leur engagement et leur sens du service public qu'ils développent de manière plus affinée grâce à une organisation structurée autour de notre Secrétaire Générale.

Mes remerciements vont également à tous les acteurs de la vie sociale et publique : les enseignants, les associations, les bénévoles, les artisans, les commerçants, les agriculteurs sans oublier les services de la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées.

Je formule également des vœux de réussite pour notre commune dont nous avons la charge. L'implication de tous, les efforts déployés par chacun permettront la création et le développement des projets pour le bien commun.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches et êtres chers, une BONNE ANNEE 2026.

Bonne lecture à tous,

Votre Maire,  
Jean-Claude BOURIAT

# Budget

## Section de Fonctionnement

Dépenses	2024	2025
011 - Charges à caractère général	257 800	250 800
012 - Charges de personnel et frais assimilés	368 510	359 150
014 - Atténuations de produits	15 000	15 000
65 - Autres charges de gestion courante	96 680	96 445
66 - Charges financières	4 500	2 500
67 - Charges exceptionnelles	15 000	100
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	2 524	707
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>760 014</b>	<b>724 702</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>170 922</b>	<b>177 917</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>930 936</b>	<b>902 619</b>

Recettes	2024	2025
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	82 000	70 000
73 – Impôts et taxes	695 407	694 407
74 - Dotations, subventions et participations	113 529	88 207
75 - Autres produits de gestion courante	40 000	50 005
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>930 936</b>	<b>902 619</b>

## Subventions aux associations

ADMR Vallée de l'Ousse :	500 €
Amicale des Anciens Combattants :	500 €
Association des Parents d'Elèves :	400 €
Comité des fêtes :	3700 €
Coopérative scolaire :	5 400 €
Entente Lée-Ousse Handball :	2 400 €
FNACA Vallée de l'Ousse :	40 €
Football Club de Ousse :	500 €
Foyer d'Animation :	1 600 €
La Boule Oussoise :	300 €
Pelote Basque Oussoise :	500 €
Société de Chasse l'Oussoise :	400 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS :</b>	<b>16 240 €</b>

# Budget

## Section d'investissement

Dépenses	2025
100 - Illuminations	1 500
101 - Rénovation intérieure Foyer municipal	60 000
104 – Aménagement Place des fêtes	40 000
61 - Aménagements École	60 000
63 - Cimetière	60 000
64 - Aménagement Centre Bourg	357 431
65 - Aménagements loisirs, sports	10 000
70 - Bâtiments communaux	20 000
71 - Réseaux	140 000
80 - Voirie	350 000
82 - Éclairage public	50 000
90 - Achat de matériel	30 000
91 - Aménagements rue de l'Église	15 000
92 - Église	30 000
98 - Rénovation du pôle culturel et sportif	10 000
<b>Total dépenses opérations d'investissement</b>	<b>1 233 931</b>
16 - Emprunts et dettes assimilés	36 000
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 269 931</b>
Non individualisé	18 752
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 288 683</b>

Recettes	2025
001 - Excédent d'investissement reporté	720 749
10 - Dotations, fonds divers et réserves	321 035
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>1 041 784</b>
Produits des cessions d'immobilisation	1 500
<b>Total recettes opérations d'investissement</b>	<b>67 482</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>177 917</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 288 683</b>

Les principales dépenses concernent la voirie avec l'enfouissement des réseaux et les trottoirs rue de l'Église.

## Fiscalité

Les taux des taxes foncières bâti et non-bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires restent identiques :

- Taxe foncière sur le bâti : 25,40 %  
(base 2 137 000 € - Produit 542 798 €),
- Taxe foncière sur le non-bâti : 41,01 %  
(base 25 100 € - Produit 10 294 €),
- Taxe habitation sur les résidences secondaires : 9,98 %  
(base 55 500 € - Produit 5 539 €).



L'enfouissement des réseaux sur le dernier tronçon de la rue de l'Eglise est en phase d'achèvement.



Ces travaux terminés, un trottoir sera créé pour permettre aux piétons de se déplacer en toute sécurité.

Cérémonie des  
**Vœux**  
du  
**Maire**

## 16 janvier 2026 au Foyer Municipal



A l'occasion de la nouvelle année, le Maire et les membres du Conseil Municipal ont présenté leurs meilleurs vœux aux nouveaux habitants, aux membres du tissu associatif, aux employés communaux et aux professeurs du groupe scolaire vendredi 16 janvier 2026 au Foyer Municipal.

Cette rencontre traditionnelle autour de la galette des rois est chaque année un moment de convivialité permettant aux nouveaux Oussois de rencontrer les acteurs de la vie du village. Le maire leur a souhaité la bienvenue au sein de la commune et a remercié vivement les employés, les professeurs et les bénévoles des associations qui s'engagent pour offrir des moments de rencontre et de partage autour de différentes activités sportives, culturelles et de loisirs.





## Repas des aînés

Le repas des aînés, destiné aux personnes de 70 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint, aura lieu au foyer municipal **dimanche 8 mars 2026.**

Retour en images sur le repas des aînés de 2025 :



## Octobre Rose



Estelle Borg, à la tête de l'institut & Spa Natur'Elle, est formée aux soins post-cancer, elle place l'humain au cœur de son métier. Chaque année, elle, son équipe et ses clientes se mobilisent pour soutenir l'association Miralutz.

**En mai 2025**, Estelle a fait un don de maquillage d'une valeur de 3 850 € à Nicolas Haristoy, président de cette association qui agit pour les personnes touchées par le cancer. Des ateliers maquillage ont alors été mis en place un jeudi par mois au sein de l'association pour aider à reconstruire l'image de soi avec douceur et bienveillance.

**Octobre Rose** est arrivé et toute l'équipe s'est mobilisée, solidaire dans la joie et la bonne humeur ...et ... 446 € récoltés.

Une belle preuve que la beauté peut aussi rimer avec solidarité et engagement !

**Novembre**, Estelle a mis en place une tombola toujours pour la même cause. Cette initiative a permis, grâce à l'implication de toute son équipe et à la générosité des clientes d'ajouter la somme de 200 €.

Avec une approche authentique, respectueuse de l'environnement et du vivant, l'évidence s'est imposée et l'institut & Spa Natur'Elle est aujourd'hui une Maison Naturelle Bio – Institut & Spa Ethique.





## Téléthon



Les actions associatives menées par « La Boule Oussoise », « Le Foyer d'Animation » et « La Pelote Basque Oussoise » ont permis à notre commune de remettre **1 350 €** au profit du Téléthon.

**30 novembre 2025** - Un concert vocal des chorales « Voix-Ci - Voix-Là » et « Song & Soul » à l'église Saint Julien a été organisé par le « Foyer d'Animation » qui a remis un chèque de 500 € à AFM TELETHON.



**13 décembre 2025** – Tournoi de pétanque

Au boulodrome et sous un soleil radieux, « La Boule Oussoise » secondée par des membres du « Comité des Fêtes » a réuni 26 équipes. Un déjeuner champêtre était prévu. Une belle participation qui a permis à cette association de remettre un chèque de 700 € à AFM TELETHON.



L'association Pelote Basque Oussoise a remis un chèque de 150 € à AFM TELETHON.

### Ces sept communes s'unissent chaque année et collaborent au profit du Téléthon.

REMISE RECETTES ET DONS DES 7 COMMUNES	
ANDOINS	1 565,00 €
ARTIGUELOUTAN	405,00 €
IDRON	3 274,00 €
LEE	1 673,00 €
NOUSTY	3 531,80 €
OUSSE	1 350,00 €
SENDETS	145,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 973,80 €</b>

La municipalité remercie tous les bénévoles, tous les Oussois qui ont participé aux activités proposées par les associations Oussoises et nos communes partenaires. Grâce à votre implication, votre mobilisation, votre générosité et votre dynamisme, vous avez offert plus que de l'argent, vous avez donné de l'espoir à tous les malades.

La somme de la collecte des piles usagées s'ajoute à ces montants. Vous pouvez déposer vos piles à la mairie tout au long de l'année.

**Artigueloutan sera la commune organisatrice du Téléthon 2026.**



## Banque Alimentaire



- **Nicole Gil**, conseillère municipale organise chaque année une collecte de denrées alimentaires et d'hygiène devant le magasin Aldi au profit de la Banque Alimentaire. Secrétaire du « Foyer d'Animation », elle a fait appel aux adhérents de cette association qui se sont relayés pour remettre un généreux don.

Cette collecte a eu lieu les **28, 29 et 30 novembre 2025**.



- Sous la présidence de **Naïa Bernard**, les jeunes du Comité des Fêtes se sont investis pour collecter des denrées alimentaires et d'hygiène au profit de la Banque Alimentaire.

Cette collecte a eu lieu le **5 avril 2025** devant le magasin Aldi.



**Transmettre les valeurs des Banques Alimentaires : le partage, la gratuité, le bénévolat et le don.**

Ces valeurs font sens pour les plus jeunes, notamment quand on leur parle de lutte contre la précarité et contre le gaspillage alimentaire.

## La Croix Rouge



L'Association des Parents d'Elèves a organisé un vide-greniers le **30 novembre 2025** au complexe de pelote. A cette occasion, les membres de l'association ont invité les participants à faire un don de jouets **au profit de la Croix-Rouge**.

Cette collecte a été généreuse grâce aux nombreux visiteurs et aux exposants qui n'ont pas hésité à y ajouter leur stock d'inventus en fin de journée.

## Les élections municipales

### Les dates clés pour les élections municipales de mars 2026

- **4 février 2026** : date limite pour s'inscrire en ligne sur les listes électorales.
- **6 février 2026** : date limite pour s'inscrire en mairie sur les listes électorales.
- **15 mars 2026** : premier tour de scrutin pour les élections municipales 2026.
- **22 mars 2026** : second tour de scrutin pour les élections municipales 2026.

## Le recensement

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pièces à fournir lors de votre inscription :

- Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU**  
**RECENSEMENT**

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen **à partir de votre 16<sup>e</sup> anniversaire**. Vous devez le faire **dans les 3 mois qui suivent**.

Le recensement doit être effectué à la mairie ou en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles). Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez. **À la suite du recensement, la mairie vous délivre une attestation de recensement**. Attention, aucun duplicata ne sera délivré. Si le recensement a été fait sur internet : l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du compte personnel.

## Rappel règles de civisme

*La vie agréable dans notre village se heurte parfois à des comportements individualistes inadéquats...*

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, des cris ou hurlements répétés, de la musique trop forte ... sont autant de **nuisances sonores à proscrire systématiquement afin de ne pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit** (qualification de tapage nocturne entre 22 h et 7 h). Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, souffleur, ...) sont **uniquement** autorisés aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Le **non-respect des limitations de vitesse trop souvent constaté** dans notre commune nous impose d'appeler à la prudence et au respect de règles du code de la route dans les rues de notre village et plus particulièrement au centre bourg où la vitesse est limitée à 30 km/h.

A tous les **propriétaires de chien**, il est rappelé que :

- **Les déjections** de leur animal sur le domaine public **doivent obligatoirement être ramassées** ;
- **Les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique** et porter atteinte à la tranquillité et/ou à la sécurité des passants ;
- **Les aboiements intenses, répétitifs ou durables sont considérés comme nuisances sonores**.

## Arnaques à la rénovation énergétique

La Maison de l'Habitat et du Patrimoine, Espace Conseil France Rénov de l'agglomération paloise, reçoit de plus en plus de signalements concernant des fraudes ou des usurpations d'identité la concernant.

La rénovation énergétique attire les fraudeurs, prêts à abuser de la confiance des particuliers.

La Maison de l'Habitat et du Patrimoine met en garde contre le démarchage téléphonique et conseille de privilégier des artisans locaux et certifiés. En effet, les fraudeurs essaient d'attirer les propriétaires en se faisant passer pour un service public, digne de confiance et/ou avec des offres trop alléchantes. Souvent pressants, ils peuvent ensuite essayer de demander des aides financières ou contracter des prêts au nom du propriétaire.

Le démarchage téléphonique est interdit par la loi et les administrations publiques ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah, de France Rénov' ou de la Maison de l'Habitat et du Patrimoine pour démarcher.

Si vous avez un doute à n'importe quel moment du projet, il est possible de contacter directement la Maison de l'Habitat et du Patrimoine au **05 59 82 58 60** ou par mail : **maison.habitat@agglo-pau.fr**, un conseiller France Rénov' donnera des informations neutres et fiables.

- ✓ Soyez vigilants, les services publics ne démarchent jamais (y compris la Maison de l'Habitat et du Patrimoine, elle ne prendra jamais contact avec les usagers par téléphone si vous ne vous êtes pas déjà adressés à ses services avant) ;
- ✓ Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet ;
- ✓ Prenez le temps de comparer plusieurs devis ;
- ✓ Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales ;
- ✓ Faites attention aux offres trop alléchantes.

## La Maison de l'Habitat et du Patrimoine renouvelle sa programmation pour 2026 ...

Des ateliers autour de la rénovation énergétique et des aides financières seront de nouveau proposés. Pour cette édition de janvier à avril, des rendez-vous inédits sont prévus notamment la visite des futurs locaux de Pau Béarn Habitat et deux expositions qui ont lieu [du 6 janvier au 30 avril 2026](#) :

- « Regard humoristique sur la ville » de Martin Etienne,
- « Les différentes facettes des métiers d'architecte et paysagiste » de Fannie Loget et Alexandre Daguerre.

*Expositions accessibles à la Maison de l'Habitat et du Patrimoine  
du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.*

### Les ateliers à la Maison de l'Habitat et du Patrimoine :

Prochain rendez-vous le **26 février 2026**. Trois autres ateliers, avec chacun un thème différent, sont prévus les **5 & 26 mars 2026** puis le **30 avril 2026**.

*Sur inscription sur [pau.fr](http://pau.fr) et l'appli Ma Ville Facile*

### Les visites dans l'agglomération (organisées avec la Maison de l'Habitat et ses partenaires) :

- **13 mars & 20 mars 2026** – Visite du chantier du siège social de Pau Béarn Habitat  
*20 places - Sur inscription sur [pau.fr](http://pau.fr) et l'appli Ma Ville Facile*
- **20 avril 2026** – Visite d'une rénovation globale à Pau  
*Sur inscription sur [pau.fr](http://pau.fr) et l'appli Ma Ville Facile*

### Salon de l'habitat et de la déco :

**Du 12 au 15 mars 2026**, la Maison de l'Habitat et du Patrimoine sera présente au Salon de l'habitat et de la déco. Le public pourra y découvrir l'exposition « Le confort thermique dans mon logement » et y rencontrer les conseillers France Rénov' pour échanger sur leurs projets de rénovation et d'adaptation.



## Rappels importants en matière d'urbanisme L'obligation de déclaration au cadastre (DGFIP)

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme :

- une DP (Déclaration Préalable de travaux),
- ou un PC (Permis de Construire).

Les services de la DGFIP (Cadastre) sont informatiquement prévenus.

Dans un premier temps vous recevrez un mail de la DGFIP à l'adresse indiquée dans votre DP ou PC. Il vous sera demandé de vous connecter à votre espace personnel sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). A la rubrique « biens immobiliers » une pastille apparaîtra « **Renseignements fonciers attendus** ». Il vous faudra alors indiquer la nature des travaux et la date prévisionnelle d'achèvement. Vous pourrez modifier cette date ultérieurement.

En fonction de la date prévisionnelle d'achèvement des travaux que vous aurez indiquée, vous recevrez un deuxième mail vous demandant de vous connecter à votre espace personnel sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

A la rubrique « biens immobiliers » une pastille apparaîtra « **Déclaration foncière attendue** ». Il vous faudra effectuer obligatoirement dans les 90 jours qui suivent la fin de ces travaux votre déclaration foncière d'achèvement des travaux.

**Attention** ces démarches impliquent de votre part l'obligation de remplir ces deux rubriques. Dans le cas où elles ne sont pas réalisées, l'administration foncière procédera elle-même à une évaluation d'office de votre bien. Des marges d'erreurs sont alors possibles !



Ils se l'étaient promis et ils l'ont fait. Les anciens jeunes, qui ont grandi ensemble sur les bancs de l'école communale, se sont retrouvés au restaurant « Le Tison » à Sendets le 3 mai 2025. Venus d'horizons divers, ils étaient une trentaine à répondre à l'appel des retrouvailles. La journée, placée sous le signe de l'émotion et des souvenirs partagés, a permis à chacun de replonger dans les moments marquants de leur enfance. Une pensée émue a été adressée à ceux, qui hélas, sont partis trop tôt. Autour de la table, en feuilletant de vieilles photos parfois en noir et blanc, les souvenirs ont refait surface et les visages se sont illuminés rajeunis de quelques décennies...



# VIE ASSOCIATIVE



Directrice Sandrine Berges

123 élèves inscrits au groupe scolaire « Jules Verne » à la rentrée scolaire 2025-2026

Les professeurs et les parents d'élèves ont redoublé d'efforts pour organiser de nombreuses manifestations au profit des enfants qui ont profité notamment d'un magnifique voyage dans le Périgord du 10 au 13 juin 2025.

**14 février 2025**  
Carnaval



**24 mars 2025**  
Vente de chocolats



**11 avril 2025**  
Zumba - Country



**13 avril 2025**  
Loto



**25 mai 2025**  
Pétanque



**28 juin 2025**  
Fête de l'Ecole



**30 novembre 2025**  
Vide-greniers



Le **28 février 2025**, une équipe de jeunes comédiens de 10 à 20 ans dont l'Oussoise Aurélie Mengeole de la Compagnie « Arts Muse et Vous » a joué la pièce « Ecran total » de Michel Pucheu.



Le **1<sup>er</sup> mars 2025**, c'est la compagnie Blague à Part qui s'est produite à Ousse avec la pièce « Tous nos vœux de bonheur » de Maryline Bal avec Nathalie Milan et Virginie Castex.



Gilles Llerena a clôturé cette soirée et a regalé son public avec son One Man Show « Les Chicoufs ».



Le **3 mars 2025**, la chorale « Les Couleurs du Temps » avec piano et percussions a donné un concert de variétés françaises dirigé par Séverine Dervaux.



Du **5 au 20 décembre 2025**, l'écrivaine Virginie Desplain a dédié ses livres et Isabelle Bœuf a présenté et commenté les panoramiques des Pyrénées au bureau de tabac. Caroline et Jérôme Braz en ont profité pour faire connaître les nouveaux services proposés de leur commerce comme la possibilité de commander des livres. La dégustation de vins a permis de faire découvrir leur mini cave avec une sélection réservée aux buralistes.



## Pelote Basque Oussoise

**17 mai 2025** - Finale des Masters 2025

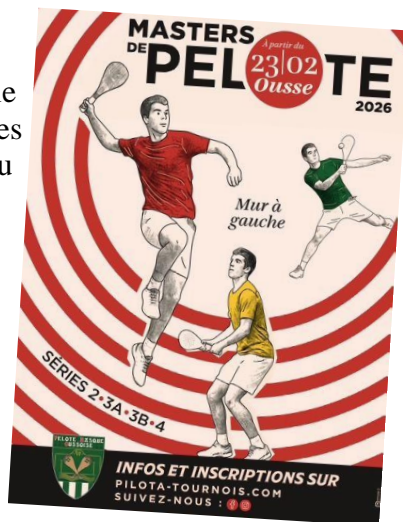


**19 novembre 2025** - Assemblée Générale



Pour seconder le président Stéphan Tauziet moins disponible cette année, Thierry Tachouzin prend la relève et organise les Masters de Pelote 2026, séries 2-3A-3B-4, qui auront lieu au complexe de pelote à partir du **23 février 2026**.

**Infos et inscriptions sur [pilota-tournois.com](http://pilota-tournois.com) dès le 19 janvier 2026.** A suivre sur Facebook et Instagram.



La Pelote Basque Oussoise vous propose de beaux moments sportifs qui rythment toujours avec amitiés, rencontres et convivialité.

Les visiteurs sont attendus nombreux et seront accueillis avec sympathie et bonne humeur.



Le jeune pilotari est parti s'affronter au pays du tango ...

Quentin Mariaud a défendu les couleurs de la France aux championnats du monde en trinquet espoirs de moins de 23 ans en Argentine du 14 au 20 septembre 2025.



Quentin Mariaud

Quentin peut sans difficulté, jouer arrière en cuir trinquet et devant en cuir mur à gauche. Il suit les traces de son père Olivier qui fut joueur de cuir à la Section Paloise en intégrant l'école de pelote de la section à huit ans.

En 2024, il remporte la médaille d'argent et en 2025 celle d'or à Pala Corta à Pampelune.

Quentin a enchaîné les compétitions au plus haut niveau avec le mondial argentin.

Il possède désormais une expérience des plus solides.

Quant à son talent, sa sélection chez les bleus en témoigne...

## La Boule Oussoise

**18 avril 2025**

Tournoi de belote



**17 janvier 2026**

Assemblée Générale

Thierry Arons a été élu président et succède à Pierre Desclaux.



**16 octobre 2025**

Assemblée Générale

Les distributions ont lieu tous les jeudis de 19 h à 19 h 45 à l'école. Vous pouvez rencontrer les "amapiens" lors de ce marché hebdomadaire.

Pour tout renseignement :

[amapousse64@gmail.com](mailto:amapousse64@gmail.com)

Président : Julien Guérin



## L'Amicale des Anciens Combattants

Président : Olivier Déat-Placette

**1<sup>er</sup> mars 2025** – Assemblée Générale



**8 mai 2025** – Cérémonie



**9 juin 2025**

Sortie au restaurant « Le Tajinier »



**11 novembre 2025** - Cérémonie



**25 octobre 2025**

Sortie au Cabaret « Navy Blue »



**Prochain rendez-vous : l'Assemblée Générale le 28 février 2026 à 11 h à la salle paroissiale.**



## Le Comité des Fêtes

**29, 30 & 31 août 2025** – Fêtes Patronales  
Trois belles journées festives



**2 octobre 2025**

Assemblée Générale Extraordinaire

Les jeunes ont choisi de modifier les statuts de leur association pour pouvoir nommer deux présidents et deux vice-présidents.

Ce point a été voté à l'unanimité et le nouveau bureau élu est le suivant :

- Co-Présidentes : Marie Plaisance et Cassandra Soulagnet
- Co-Vice Présidentes : Naïa Bernard et Antoine Codato
- Trésorière : Aurélie Mengeole
- Trésorier adjoint : Thomas Navarro
- Secrétaire : Maïka Mengeole
- Secrétaire adjoint : Amédée Schnee

La présidente du Comité des Fêtes Naïa Bernard, son co-président Tony Bellota et leur équipe ont organisé de magnifiques fêtes patronales 2025.

Un programme complet, avec une marche et grillade party, l'élection de Miss et Mister Ousse, des manèges, un podium, le magnifique feu d'artifice, un tournoi de pétanque, la traditionnelle messe et cérémonie, la banda et le repas de clôture, a séduit tous les participants qui se retrouvent chaque année pour partager des fêtes intergénérationnelles avec bonne humeur.



**Prochaines Fêtes Patronales**

**28, 29 & 30 août 2026**



## Foyer d'Animation

Prochaine Assemblée Générale :  
**31 janvier 2026**

**18 janvier 2025**  
Assemblée Générale



**28 mars 2025** : Sortie bowling



**17 & 18 mai 2025** : Voyage à Bordeaux



Le Foyer d'Animation propose des cours de :

- Gym entretien, gym senior, gym du dos, gym tonic animés par Nathalie Bordinat au complexe pelote,
- Yoga animés par Delphine Pruvost au pôle culturel et sportif,
- Sophrologie animés par Myriam Duchemin au pôle culturel et sportif.

Le sport s'allie parfaitement à l'amitié et la convivialité. Les participants savent profiter d'agréables moments autour d'un gâteau d'anniversaire ou d'un casse-croûte de fin d'année.



*Cédez à vos envies créatives et de nouvelles découvertes ...*

Président : Chabane Zéroual



L'artiste peintre sculpteur Florent Bordinat dispense des cours de dessin et peinture à la salle paroissiale tous les lundis de 17 h à 20 h.

Nanie Saffroy anime tous les jeudis de 15 h à 17 h à la salle paroissiale un atelier de couture, tricot, crochet et quilling.



Hervé Mancon assure tous les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 un cours de Qi Gong au pôle culturel et sportif.

## Le Football Club Oussois



De nouveaux joueurs sont venus rejoindre les équipes du FCO mais le club a toujours besoin de vous et continue à recruter ! Les amateurs de football seniors ou vétérans sont les bienvenus au stade Bernadets.

Président :  
Romain  
Kalvikowski



## Entente Lée-Ousse Handball



Club de hand mixte  
allant de baby-hand  
aux seniors.

**2025-2026** :  
230 licenciés

[ententeleeousse@yahoo.com](mailto:ententeleeousse@yahoo.com)

Co-Présidents : Mary-Annick Mélines  
& Mathieu Fontaneau



Juin  
2025

Les supporters sont toujours bien accueillis dans les clubs sportifs.  
Suivez votre équipe sur les réseaux sociaux et n'hésitez pas à aller les encourager.

# ÉTAT CIVIL

## Naissance

14 février 2025	Romane, Auria Levasseur
15 avril 2025	Eden Naulé
15 mai 2025	Gabin Pouey
24 mai 2025	Marceau, Nahan Durand
31 mai 2025	Jules, Jean, Franck Darthez
11 août 2025	Alice Bernadet
14 août 2025	Mathéo Biran
19 août 2025	Gabi Capber
02 octobre 2025	Naomie, Maïté, Marie Nobre
03 octobre 2025	Anna Cuyeu
16 octobre 2025	Alba, Marie Rubat du Mérac
21 décembre 2025	Mahé Tauziet



## Mariage

15 février 2025	Léna-Anne M'Biguino et Gérard MBaitelem MBaihornom
15 février 2025	Virginie Ricaud et Yves Morice
20 septembre 2025	Farida Bouinoun et Abdelrazak Andaloussi



## PACS

01 décembre 2025	Sandrine Grand et Patrice Bellocq
10 décembre 2025	Cyrielle Dumont et Jean-Baptiste Schmitz

## Décès

13 mai 2025	André Lious
21 juillet 2025	Albert Soulagnet
27 juillet 2025	Henri Cazaban
18 novembre 2025	Gladys Burgué
8 décembre 2025	Patrick Boivin
30 décembre 2025	Jean Claverotte

